

Département du Finistère
Arrondissement de Morlaix
Canton de Plouigneau

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 5 avril 2024

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil municipal de la commune de Plougouven, légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 5 avril 2024 à 17 heures, sous la présidence de Madame Bernadette AUFFRET, Maire.

Date de convocation : 29 mars 2024	Sont présent.e.s :	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Yolande de TERNAY, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, M. Michel PRIGENT, Mme Micheline QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, Mme Françoise VINARD
Nombre de membres en exercice : 23	Absent.e.s ayant donné procuration :	Mme Martine CARN à Mme Typhaine KERBORIOU, Mme Céline MAHÉ à Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Laurent THÉPAULT à M. Nicolas INISAN
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 22	Absent.e.s :	M. Joël PONTOIZEAU

Etaient également présents lors de la la séance, à la demande de Mme la Maire, afin d'assister les membres du Conseil : M. Guilhem GRIMAL (DGS), M. Fabrizio VITRAL PINTO (DDFIP – Conseiller aux décideurs locaux).

**Approbation du procès-verbal
de la séance du 28 mars 2024 du Conseil municipal**

DÉLIBÉRATION N° 2024-22

Mme la Maire rappelle le contenu du projet de procès-verbal et demande aux membres présents s'ils ont des observations à formuler.

Aucune observation n'est formulée.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

**Information relative aux décisions prises par la Maire
en vertu des délégations accordées par le Conseil Municipal**

DÉLIBÉRATION N° 2024-23

Mme la Maire informe le Conseil municipal de la décision prise conformément aux délégations reçues du Conseil municipal dans les conditions prévues par la délibération n° 2020-28 du 18 juin 2020.

Mme Mélodie GAGNEUX demande quel est le rôle de Goupil, et l'intérêt de Bruded.

Mme Sophie HÉRAULT répond que l'association Goupil agit en faveur du réemploi du matériel informatique.

Mme la Maire précise que Bruded est un réseau utile pour bénéficier des expériences d'autres élus. Elle indique que Mme Yolande DE TERNAY en bénéficie par exemple dans le cadre des réflexions sur la rénovation des écoles.

Le Conseil municipal a pris acte.

Ilot Lécuyer : convention avec Espacil

DÉLIBÉRATION N° 2024-24

Mme la Maire rappelle le projet porté par la commune autour de l'îlot Lécuyer. Elle indique que l'achat des commerces neufs construits par Espacil Habitat représenterait un montant de 200 000 €.

M. Pascal BERTHOU précise qu'il est indispensable de construire des commerces au vu du PLUiH, les bâtiments démolis comprenant d'anciens locaux commerciaux.

Mme Mélodie GAGNEUX demande si la mairie a des contacts pour occuper les futures cellules commerciales.

M. Jean Laurent HAMON répond qu'une styliste s'est manifestée.

Mme Typhaine KERBORIOU souhaite connaître la différence entre logements « PLUS » et « PLAI ».

M. Jean Laurent HAMON répond qu'il s'agit d'une typologie liée aux revenus des futurs bénéficiaires, et qui entraîne des financements différents.

Mme Mélodie GAGNEUX demande si les commerces seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

M. Nicolas INISAN lui répond que ce ne sera pas nécessairement le cas.

M. Raymond LE CAM signale que l'article 16 prévoit uniquement une livraison « hors d'eau » et « hors air » des commerces.

Mme la Maire répond que ce point sera effectivement à négocier.

M. Raymond LE CAM demande quel nom sera choisi pour la future résidence, et si le permis a été déposé.

Mme la Maire lui répond que le nom sera « Joseph Lécuyer » et confirme que le permis a effectivement été déposé.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Budget principal de la commune : vote du compte de gestion 2023

DÉLIBÉRATION N° 2024-25

Budget annexe « lotissements et zones » : vote du compte de gestion 2023

DÉLIBÉRATION NO 2024-26

Budget annexe « ateliers artisanaux » : vote du compte de gestion 2023

DÉLIBÉRATION N° 2024-27

Mme la Maire modifie l'ordre du jour de la séance pour examiner d'abord les comptes de gestion.

Mme la Maire propose d'examiner les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes avant de procéder à un vote sur les trois comptes de gestion.

Elle et donne la parole à M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL).

M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL) explique présenter les comptes de gestion au nom de la comptable publique chargé du service de gestion comptable (SGC) de Morlaix, dont relève la commune.

M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL) détaille les dépenses et les recettes, et les résultats de clôture de chaque section du budget principal :

- 1 157 276,69 € en fonctionnement
- 240 946,99 € en investissement.

M. Jean Laurent HAMON demande si le chiffre de la dette sous-entend un niveau d'investissement trop faible.

M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL) répond qu'il s'agit d'un quotient variable selon les collectivités. C'est un indicateur : cela signifie que la commune dispose d'une capacité d'endettement pour investir.

Mme Michèle QUEÏNNEC signale que cela confirme la bonne gestion prévisionnelle de la municipalité. Elle affirme aussi qu'il s'agit d'un élément positif, alors que les coûts de projets tels que ceux envisagés pour les écoles sont importants.

Mme la Maire donne la parole à M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL) sur le budget annexe « lotissements et zones ». Il détaille les dépenses et les recettes et les résultats de clôture de chaque section :

- 442 898,47 € en fonctionnement
- -411 508,85 € en investissement.

Mme la Maire demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

Mme la Maire donne de nouveau la parole à M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL) sur le budget annexe « ateliers artisanaux ». Il détaille les dépenses et les recettes et les résultats de clôture de chaque section :

- 11 286,08 € € en fonctionnement
- -11 746,96 € € en investissement.

Mme la Maire précise que les comptes de gestion 2023 concordent avec les comptes administratifs 2023.

M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL) confirme la concordance des comptes de gestions et des comptes administratifs pour l'année 2023. Il précise que cela entraîne au préalable des échanges intenses entre services de la collectivité et ceux de la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) afin de vérifier les opérations.

Mme la Maire propose de mettre au vote les comptes de gestion 2023 du budget principal de la commune, du budget annexe « lotissements et zones » et du budget annexe « ateliers artisanaux ».

Mme la Maire met au vote les projets de délibération tels que présentés en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc

	DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Mme la Maire présente le compte administratif 2023 du budget principal.

Elle détaille les dépenses et les recettes par section et par chapitre. Elle énonce les chiffres entre prévu et réalisé pour la section fonctionnement, puis procède de même pour la section d'investissement, et indique les résultats de clôture de chaque section :

- 1 157 276,69 € en fonctionnement.
- 240 946,99 € en investissement

Elle précise aussi le montant des restes à réaliser (RAR) : 104 464,75 €.

Mme la Maire demande s'il y a des questions.

M. Jean-Pierre LE GALL demande les raisons du retard en investissement.

M. Guilhem GRIMAL (DGS) indique qu'il ne s'agit pas de retards, mais de dépenses engagées qui n'ont pas encore été payées.

Mme la Maire précise que ce sont par exemple des études

Mme la Maire présente le compte administratif 2023 du budget annexe « lotissements et zones ».

Elle énonce les chiffres entre prévu et réalisé pour la section fonctionnement, avant de procéder de même pour la section d'investissement, et indique les résultats de clôture de chaque section :

- 442 898,47 € en fonctionnement.
- - 411 508,85 € en investissement.

Mme la Maire demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

Mme la Maire présente ensuite le compte administratif 2023 du budget annexe « ateliers artisanaux ».

Elle énonce les chiffres entre prévu et réalisé pour la section fonctionnement, avant de procéder de même pour la section d'investissement, et indique les résultats de clôture de chaque section :

- 11 286,08 € € en fonctionnement
- -11 746,96 € € en investissement

Examen des comptes administratifs 2023 : élection d'un.e Président.e de séance

DÉLIBÉRATION N° 2024-28

Mme la Maire rappelle qu'un Président de séance doit être désigné pour les points de l'ordre du jour relatifs aux comptes administratifs 2023 avant de procéder au vote.

Un consensus émerge pour la désignation de M. Jean Laurent HAMON en tant que Président de séance à ce titre.

Mme la Maire invite à procéder au vote.

Election à main levée	
Jean-Laurent HAMON	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Votes blancs	
Votes nuls	
<i>Election à l'unanimité.</i>	

Mme la Maire proclame M. Jean-Laurent HAMON élu.

Le Conseil municipal a élu M. Jean-Laurent HAMON Président de séance pour les points de l'ordre du jour relatifs aux comptes administratifs 2023.

Mme la Maire se retire de la salle du Conseil.

M. Jean Laurent HAMON prend la présidence de l'assemblée.

Budget principal de la commune : vote du compte administratif 2023

DÉLIBÉRATION N° 2024-29

Budget annexe « lotissements et zones » : vote du compte administratif 2023

DÉLIBÉRATION N° 2024-30

Budget annexe « lotissements et zones » : vote du compte administratif 2023

DÉLIBÉRATION N° 2024-31

M. le Président de séance rappelle les débats ayant eu lieu précédemment et demande si un membre du Conseil souhaite s'exprimer avant le vote des projets de délibérations.

Il n'y a pas de demande de prise de parole.

M. le Président de séance met au vote les trois projets de délibération tels que présentés en séance.

Vote à main levée	
Pour	M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	Mme Bernadette AUFFRET
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Mme la Maire reprend sa place et la présidence de l'assemblée.

Budget principal de la commune : affectation des résultats 2023

DÉLIBÉRATION N° 2024-32

Mme la Maire présente le projet d'affectation des résultats du budget principal de la commune.

M. Jean-Pierre LE GALL demande si l'îlot Lécuyer est inclus dans les chiffres présentés.

Mme la Maire lui répond par la négative, aucune dépense liée à ce dossier n'ayant été réglée en 2023. Des dépenses sont par contre prévues dans le projet de budget primitif 2024.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Budget des ateliers artisanaux : affectation des résultats 2023

DÉLIBÉRATION N° 2024-33

Mme la Maire présente le projet d'affectation des résultats du budget annexe des ateliers artisanaux.

Mme la Maire invite les membres de l'assemblée à s'exprimer s'ils le souhaitent.

Il n'y a pas de demande de prise de parole.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme M. Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Vote des taux des taxes directes locales pour 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-34

Mme la Maire présente le projet de taux des taxes directes locales pour l'année 2024.

Elle explique vouloir maintenir à leurs niveaux actuels les taux, et précise qu'ils sont d'ailleurs inchangés depuis plusieurs années.

M. Nicolas INISAN complète en indiquant que seule la base change.

M. Fabrizio VITRAL PINTO (CDL) acquiesce et précise que la base évolue de 3,9 %.

M. Nicolas INISAN signale aussi que les taux proposés pour la commune restent inférieurs aux moyennes départementale et nationale.

Mme Michèle QUEÏNNEC se demande si on a déjà autant parlé des taux de taxes, et si les taux ont changé dans les communes alentours.

Mme la Maire rappelle que les taux sont votés chaque année.

M. Fabrizio VITRAL PINTO ajoute que ceux-ci doivent être votés avant le 15 avril.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme M. Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Budget principal de la commune : vote du budget 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-35

Mme la Maire présente le projet de budget principal de la commune pour l'année 2024.

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses :

- 3 708 946,42 € en fonctionnement ;
- 2 885 279,20 € en investissement.

Mme la Maire détaille chapitre par chapitre les dépenses et les recettes prévues, en commençant par la section de fonctionnement.

Elle demande à l'assemblée s'il y a des questions sur la section de fonctionnement.

M. Jean-Pierre LE GALL l'interroge sur la différence entre 2023 et 2024 dans le compte « autres charges de gestion courante ».

Mme la Maire lui répond qu'elle s'explique par un jeu d'écritures en 2023, lié à une régularisation comptable sur le budget annexe « lotissements et zones », qui transitait par le budget principal tout en étant neutre pour ce dernier.

Mme la Maire poursuit avec la section d'investissement. Elle détaille chapitre par chapitre les différentes enveloppes prévues au budget primitif et précise vers quels projets ou actions les dépenses sont fléchées.

Mme Isabelle CAMENEN demande ce qu'il en est du projet de voie piétonne.

Mme la Maire rappelle ce qu'il en est du projet de cheminement sécurisé à la Croix de Pierre.

M. Pascal BERTHOU ajoute qu'il y aura un passage de ce secteur en zone d'agglomération.

Mme la Maire précise que ce passage en zone d'agglomération est rendu nécessaire du fait de la position du Département. En effet, celui-ci ne veut pas prendre en charge ces travaux sur une route départementale. Sur une route départementale en zone agglomération, sous la compétence de la commune donc, des financements départementaux seraient néanmoins possibles. La commune demandera donc une subvention dans ce cadre.

Mme la Maire demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, M. Raymond LE CAM, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), Mme Typhaine KERBORIOU, M. Jean-Pierre LE GALL
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Budget annexe « lotissements et zones » : vote du budget 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-36

Mme la Maire présente le projet de budget annexe « lotissements et zones » pour l'année 2024.

Elle indique que le budget sera voté en suréquilibre, c'est-à-dire avec des recettes plus importantes que les dépenses :

- 1 364 633,49 € en recettes et 1 307 098,10 € en dépenses en section de fonctionnement ;
- 1 307 098,10 € en recettes et en dépenses en section d'investissement.

Elle en présente la trame.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, M. Raymond LE CAM, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), Mme Typhaine KERBORIOU, M. Jean-Pierre LE GALL
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Budget annexe « ateliers artisanaux » : vote du budget 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-37

Mme la Maire présente le projet de budget annexe « ateliers artisanaux » pour l'année 2024.

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses :

- 16 000,02 € en section de fonctionnement ;
- 24 586,96 € en section d'investissement.

Elle demande s'il y a des questions.

Mme Sophie HÉRAULT demande la date prévue pour la fin du remboursement des dettes contractées.

M. Guilhem GRIMAL (DGS) lui indique que l'échéancier va jusqu'en 2036.

Mme Michèle QUEÏNNEC souhaite savoir s'il a de la demande pour la location sur ce type de locaux.

Mme la Maire répond que cette compétence a été transférée à Morlaix Communauté.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que présenté en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Fongibilité des crédits

DÉLIBÉRATION N° 2024-38

Mme la Maire présente le projet de délibération.

M. Fabrizio VITRAL PINTO signale qu'il serait utile que la rédaction finale de la délibération précise le nom de chaque budget annexe.

Mme la Maire en prend note et propose à l'assemblée de modifier la délibération en conséquence.

Elle demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de demande d'intervention.

Mme la Maire met au vote le projet de délibération tel que modifié en séance.

Vote à main levée	
Pour	Mme Bernadette AUFFRET, M. Pascal BERTHOU, Mme Isabelle CAMENEN, Mme Martine CARN (procuration), M. Jean-Luc DAFFNIET, Mme Yolande de TERNAY, Mme Claudie FUSTEC, Mme Mélodie GAGNEUX, M. Dominique GRALL, Mme Colette GUILLOUX, M. Jean Laurent HAMON, Mme Mme Sophie HÉRAULT, Nicolas INISAN, Mme Typhaine KERBORIOU, M. Raymond LE CAM, M. Jean-Pierre LE GALL, Mme Céline MAHÉ (procuration), M. Michel PRIGENT, Mme Michèle QUEÏNNEC, M. Thierry RIOU, M. Laurent THÉPAULT (procuration), Mme Françoise VINARD
Contre	
Abstention	
Ne participe(nt) pas au vote	
<i>Vote à l'unanimité.</i>	

Le Conseil municipal a adopté.

Mme la Maire remercie l'ensemble des membres du Conseil municipal de leur présence. Elle lève la séance.

La séance est levée à 19 heures et 30 minutes.